



**Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de
l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des autres
Organisations Internationales à Genève.**

N° 0492/MPRCI-6/KS/17

La Mission permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations internationales à Genève, présente ses compliments au Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR) et a l'honneur d'accuser réception de sa correspondance du 26 octobre 2017, relative à une communication conjointe des procédures spéciales sur des allégations de mesures discriminatoires dont auraient été victimes des femmes rurales Abbeys dans deux villages du sud de la Côte d'Ivoire (Offa et Gouabo) concernant leur droit à la propriété de la terre dans le cadre d'un projet financé par l'Union Européenne.

La Mission permanente de Côte d'Ivoire voudrait, à cet égard, assurer le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme que cette communication a été transmise aux Autorités ivoiriennes compétentes, pour suite à donner.

La Mission permanente de la République de Côte d'Ivoire saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR) les assurances de sa haute considération.

Genève, le **30** OCT. 2017

OHCHR REGISTRY

Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR)

- 2 NOV 2017

Genève

Recipients : **AFRICA 2 / CAMEROON**